

GRAND CONSEIL

Question Louis Duc

2014-CE-82

Enrayer en urgence une situation catastrophique

DAEC/DIAF

28.03.2014

Des hectares de terres agricoles inondées dans la Basse-Broye, des cultures de l'année 2013 non récoltées, encore aujourd'hui irrécupérables, un accès aux parcelles sinistrées totalement exclu, des dizaines de milliers de francs de perte pour des agriculteurs qui ne peuvent que contempler l'ampleur du désastre, n'étant en rien responsables de cette situation catastrophique. Voilà la situation qui perdure à la périphérie du village de Dompierre, plus marquée encore aux abords de l'Arbogne.

Actuellement, vous pouvez faire le tour du canton, une situation de cette ampleur, vous ne la rencontrerez nulle part ailleurs !

Ce qui est le plus dommageable, c'est l'ampleur des dégâts sur des terres d'excellente qualité, terres à blé, betteraves, pommes de terre, qui ont fait l'objet d'un remaniement parcellaire mais qui, aujourd'hui, si elles peuvent encore être accessibles, donnent des rendements bien inférieurs à la moyenne. Des sols spongieux, détrempés à longueur d'année, cette situation intolérable pour les propriétaires et les riverains de cette zone sinistrée, cette situation doit être revue en urgence par les autorités, plus spécialement le Département de l'agriculture, les Services de l'endiguement et des cours d'eau, l'OFROU, le Service des routes nationales et j'en passe !

Dans un premier geste d'apaisement, une taxation de dégâts a été effectuée par Grangeneuve pour le manque à gagner de l'année 2013 - Reste encore à verser l'argent !

Par mon intervention, j'interpelle le Conseil d'Etat, en priorité le Département de l'agriculture, tous les principaux acteurs de la revitalisation de l'Arbogne, d'entamer au plus vite des travaux d'assainissement, les agriculteurs touchés n'en peuvent plus d'assister, impuissants, à la détérioration de leurs terres et à une dévaluation importante de leur patrimoine ! Surtout, comme déjà indiqué, qu'ils ne sont en rien responsables de cette situation !

Madame la Conseillère d'Etat, une vision locale doit être agendée dans les plus brefs délais, les travaux de printemps vont débuter. Vos Services améliorations foncières, revitalisations, cours d'eau, compensations écologiques avec une autoroute à quelques encablures, il est grand temps de mettre les bouchées doubles, il y va de la sauvegarde d'une des plus importantes régions agricoles de la Broye, qui, si rien n'est entrepris, verra à coup sûr les ravages causés par ces inondations prendre une ampleur gigantesque à très court terme !

Madame la Conseillère d'Etat, directrice du Département de l'agriculture, Madame et Messieurs les Conseillers d'Etat, merci de considérer cette situation dans l'urgence.

(Sig.) Louis Duc, député